

QUESTIONS SUR LE PERISCOLAIRE

Présents de la mairie : M. Philippe GAUDRY et Mme Marie LACOSTE

Présentes de l'APE : Emmanuelle FOSSIER et Sandra CLOIX

Cantine :

- **Activité temps du midi ?**
Mr Gaudry et Mme Lacoste vont faire le point avec Charlotte. Mais des activités sont mises en place.
- **Problèmes de violences ?**
Pour les problèmes de violence, c'est convocation des parents au bout de 3 mots et exclusion, qui peut aller de 6 à 8 jours, au bout de 6 mots.
- **Quelles sont les quantités à la cantine ?**
Convivio adapte les quantités. Les problèmes qu'il y a eu, sont dû au fait que les parents n'aient pas inscrits leurs enfants par le site internet. Depuis le début de l'année, il y avait une trentaine d'enfants non-inscrits. La mairie a contacté les parents concernés. Suite à cela la mairie a mis à disposition un stock tampon. Lorsque les autres enfants mangent autre chose que les autres, ils sortent le stock tampon qui est aussi bon.
- **Est-ce que les problèmes liés au bruit sont réglés ? Eventuellement possibilité d'aller voir un midi ?**
En maternelle, il prévoit des séparations avec des claustras rapidement. Une étude avec des prototypes est en cours aux ateliers. Pour la primaire, cela suivra en fonction du résultat.
Nous pouvons aller voir un midi comment ça se passe. Mr Gaudry a proposé à Emmanuelle et moi-même d'y manger. Nous irons avant les vacances de Noël.
- **Délai d'annulation en cas d'enfant malade ? Doit-on obligatoirement passer par le site internet ou y a-t-il la possibilité de contacter la mairie pour la cantine du lendemain ?**
Le délai d'annulation est de 48h sur le site internet. Nous pouvons téléphoner à la mairie si nous rencontrons un problème. En cas d'enfant malade il n'y a pas de décompte le jour même.
- **Il y a eu un problème sur les factures de cantine ?**
Suite à une erreur de paramétrage du prestataire, des paiements de factures exorbitantes ont été prélevés sur les comptes des parents. Le prestataire a résolu le problème.

Garderie :

- **Pourquoi les chaussons, ça fait beaucoup de paires à acheter à chaque fois que l'enfant change de pointure... ?**
La mairie veut préserver le sol et éviter que les enfants jouent sur des sols salés (hygiène).
- **Le mercredi : combien d'enfants ? activités ? problème avec les APC, quand on a les dates il est trop tard pour les inscrire à la garderie du mercredi matin.**
Actuellement, ils sont entre 38 et 42 enfants le mercredi matin, 28 à 33 enfants partent au centre aéré. Le matin, ils font des activités comme les TAPS de l'année dernière (sport, activités créatives...). Ils rappellent que ce sont des animateurs qui prennent en charge les enfants.
Pour ce qui concerne les APC, il va voir pour une prise en charge exceptionnelle mais le nombre d'enfants en garderie ne doit pas dépasser 50 enfants.
- **Projet pour goudronner et éclairer le parking ?**
Suite à un désaccord, le projet de parking a été interrompu. Le projet va être remis en route.
L'éclairage est en cours d'installation.
- **Voir si une salle peut être mise à la disposition des enfants souhaitant faire leurs devoirs.**
A partir de 17h30/17h45, ils vont voir pour réunir les enfants dans la même salle et laisser une salle silencieuse aux enfants désirant faire leurs devoirs.
- **Un lundi soir où il faisait beau les enfants étaient dehors mais ils n'avaient accès à aucune salle pour ceux qui auraient voulu ne pas être dehors.**
Ils vont faire un point avec Charlotte.
- **Est-il impossible d'étendre les horaires de garderie ?**
Il n'est pas possible d'étendre les horaires, seulement 3 enfants sont concernés par cette situation.
- **La personne qui fait la régulation de circulation au feu n'est pas là avant 8h30, alors que le portail ouvre à 8h20. Pour être utile il faudrait commencer à 8h15.**
La situation a été réglée.
- **La mairie allait réfléchir aux modalités d'augmentation du temps des ATSEM. A-t-elle à présent des propositions et peut-elle communiquer un délai ?**
L'absence actuelle d'une ATSEM va être remplacée courant de semaine. Pour l'ATSEM à mi-temps, elle ne sera pas remplacée. Mr Gaudry, rappelle que pour les MS et GS l'ATSEM n'est pas obligatoire.
- **Peut-on remettre en place une commission aux affaires scolaire ?**
Il prévoit de la remettre et elle réunira des élus locaux, des animateurs voir Charlotte, des adhérents de l'APE, des ATSEM. Pour le moment, sans Convivio, le contrat se termine fin d'année scolaire 2019.
La priorité est d'échanger sur le temps périscolaire.